

**Centre
de services scolaire
des Hautes-Rivières**

Québec



PROSPECTUS 2023-2024



BIENVENUE À LA POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT

La direction de Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ainsi que son personnel sont fiers de vous présenter son programme pour l'année scolaire 2023-2024.

Notre mission première est d'instruire, socialiser et qualifier l'ensemble de nos élèves. C'est pourquoi nous leur offrons différents programmes autant dans les secteurs du régulier que de l'adaptation scolaire. Nous offrons également le programme PÉI (PPCS), et ce, de la 1^{ère} à la 5^e secondaire. Ce dernier est affilié à l'organisation du baccalauréat international (IB) afin que nos finissants de la 5^e secondaire de ce programme puissent obtenir le certificat d'études secondaires international décerné par la Société des écoles du monde de l'IB du Québec et de la francophonie (SÉBIQ).

Notre école se veut un milieu de vie qui offre un climat propice à l'apprentissage et à la découverte des talents de chacun. Il est important pour nous d'offrir à nos élèves des profils variés qui correspondent à leurs besoins et aux exigences de la formation professionnelle, du cégep et du marché du travail.

Soucieux de leur réussite, nous souhaitons permettre à chacun de nos élèves de se faire valoir dans les domaines des arts, des sciences, des langues ou des sports tout en offrant une formation générale de la personne qui les prépare à faire face aux exigences de la société et du monde du travail d'aujourd'hui.

Nous vous invitons à parcourir le présent prospectus afin de mieux connaître les programmes, les parcours et les cours que nous offrons aux élèves qui fréquentent notre établissement.

Au plaisir de vous accueillir à notre école l'an prochain!

L'équipe de direction

INFORMATIONS PARTICULIÈRES POUR LES ÉLÈVES DU 1^{ère} SECONDAIRE	4
LE PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE	4
L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES – 1^{ÈRE} ET 2^E SECONDAIRE.....	5
L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES – 3^E, 4^E ET 5^E SECONDAIRES	5
RÈGLES DE CLASSEMENT	6
1 ^{er} cycle.....	6
2 ^e cycle.....	6
ÉLÉMENTS IMPORTANTS QUANT À LA DÉCISION DU CLASSEMENT	7
RÈGLES POUR LE CHOIX DES COURS	7
1 ^{er} cycle.....	7
Choix des options au 2 ^e cycle.....	7
Éléments importants à considérer lors du choix d'option :.....	7
SANCTION DES ÉTUDES	8
Conditions générales d'admission au CEGEP	8
Conditions d'admission pour une FORMATION PROFESSIONNELLE	8
ODS - Programme objectif diplôme d'études secondaires	9
PARCOURS DE FORMATION AXÉS SUR L'EMPLOI	9
FPT – Formation préparatoire au travail	9
FPT-PA – Formation préparatoire au travail / parcours adapté	9
CC - Cheminement particulier continu	10
CEA – Classe d'enseignement adapté.....	10
TSA et PFAE-TSA - Classe de développement	10
LISTE DES OPTIONS 2022-2023	12
ACTIVITÉS SPORTIVES	12
OUVERTURE SUR LE MONDE	12
ART DRAMATIQUE	12
ARTS PLASTIQUES	12
DANSE	12
MUSIQUE	13
MULTIMÉDIA	13
INITIATION À L'ESPAGNOL.....	13
SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT (STE)	13
SCIENCES GÉNÉRALES	13
CHIMIE	14
PHYSIQUE.....	14
ESPAGNOL PEI-5	14
RÉPARTITION DES MATIÈRES	16
1 ^{er} secondaire régulier	16
1 ^{er} secondaire PEI	16
2 ^e secondaire régulier	17
2 ^e secondaire PEI	17
3 ^e secondaire régulier et ODS	18
3 ^e secondaire PEI	18
4 ^e secondaire régulier et ODS	19
4 ^e secondaire PEI.....	20
5 ^e secondaire régulier et ODS	21
5 ^e secondaire PEI.....	22
FPT 1-2-3.....	23
FPT-PA	23
CC 1-2-3	24
CEA.....	24
TSA	25
PFAE-TSA	25

INFORMATIONS PARTICULIÈRES POUR LES ÉLÈVES DU 1^{ère} SECONDAIRE

FICHE D'INSCRIPTION

Tous les élèves provenant du primaire doivent procéder à l'inscription, et ce, peu importe le classement qui sera recommandé par l'école présentement fréquentée. Si un classement dans un groupe particulier est recommandé, une confirmation de classement vous parviendra au plus tard au début des vacances.

Au secteur régulier, chaque élève fait le choix d'un des quatre cours d'arts pour le 1^{er} cycle. Prenez note que ce choix sera fait pour les deux années (1^{ère} et 2^e secondaire). Concernant les élèves du PÉI, ils feront un choix de cours d'art en secondaire 1 et en secondaire 2.

Notez que nous ne pouvons pas garantir que l'élève aura son premier choix.

LE PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE



Le Baccalauréat International (BI) se veut un programme qui vise principalement à développer une sensibilité internationale qui dépasse largement le domaine des connaissances pour atteindre celui des habiletés, des valeurs et des attitudes.

Sur le plan international, le Baccalauréat se divise en trois programmes : le Programme primaire (PP), le Programme d'éducation intermédiaire (PÉI) et le Programme du Diplôme (Diplôme). Les élèves inscrits au PÉI s'engagent dans une démarche exigeant un haut niveau de compétences, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école, et ce, dans une formation linguistique, scientifique et humaniste leur permettant de se dépasser.

En lien avec les exigences de la SÉBIQ, le PÉI offre un volet « enrichissement » en français et en anglais en plus de l'apprentissage d'une langue tierce (espagnol). L'enrichissement vise essentiellement l'étude de la littérature des langues respectives.

L'élève inscrit au PÉI démontre une curiosité intellectuelle et une soif d'apprendre. Il s'engage également dans sa communauté (famille – école – organismes de la région) à faire des heures de bénévolat durant les cinq années de son secondaire.

L'enseignement des sciences humaines est axé sur la compréhension internationale et les communications. Les mathématiques et les sciences sont enseignées en vue de développer l'esprit de recherche et des attitudes scientifiques. Le design, l'éthique et la culture religieuse, les arts ainsi que l'éducation physique et à la santé sont également au programme.

L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES – 1^{ÈRE} ET 2^E SECONDAIRE

- Les groupes sont organisés comme au primaire, c'est-à-dire des groupes fixes, à l'exception de l'éducation physique (groupe mixte et non mixte) et des arts (dans le respect du choix de l'élève dans la mesure du possible).
- Cependant, à chaque période de cours, le groupe doit changer de local. Afin de minimiser l'impact de ces déplacements, la plupart des cours se donnent dans un secteur de l'école, à l'exception des cours nécessitant une classe spécialisée.
- Le modèle d'encadrement que nous offrons prévoit, en plus des enseignants réguliers de l'élève, un enseignant encadreur par groupe qui assure le suivi de chacun de ses élèves de même que des enseignants « ressource » à leur disposition.
- Une équipe des services complémentaires est à la disposition de tous les élèves dans plusieurs domaines, soit la psychologie, la psychoéducation, l'orthopédagogie, l'orientation, l'animation à la vie spirituelle et communautaire, l'intervenante sociale, l'infirmière, la bibliothécaire, la prévention des toxicomanies et l'éducation spécialisée.
- Des activités sont également organisées sur une base régulière le midi et après l'école.
- Le « Passeport », l'agenda de l'élève, constitue l'instrument privilégié de communication entre les intervenants de l'école et les parents.

L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES – 3^E, 4^E ET 5^E SECONDAIRES

- Le « Passeport » constitue l'instrument privilégié de communication entre les intervenants de l'école et les parents.
- Notre encadrement vise la prévention de l'échec et la persévérance scolaire.
- Il y a une équipe d'encadreurs par niveau pour aider au bon fonctionnement de l'élève dans l'école. Ces intervenants sont à leur disposition lorsqu'ils vivent des difficultés.
- Le rôle des encadreurs est de :
 - › motiver ;
 - › aider dans l'organisation du temps ;
 - › accompagner dans la réalisation des travaux ;
 - › prévenir le décrochage .

Réussir est important et demander de l'aide est souvent nécessaire.

- Outre les encadreurs et les enseignants « ressource », pour les élèves ayant des difficultés de parcours, deux psychologues, une intervenante sociale, une infirmière et une conseillère en orientation sont à leur disposition.
- Une équipe des services complémentaires est à la disposition de tous les élèves : psychologie, psychoéducation, orthopédagogie, conseiller d'orientation, animation à la vie spirituelle et communautaire, intervenante sociale, infirmière, bibliothécaire, prévention des toxicomanies et éducation spécialisée.

RÈGLES DE CLASSEMENT

► 3 ^e cycle du primaire réussi (6 ^e année réussie - 60 % en français, mathématique et anglais)	1 ^{re} année du 1 ^{er} cycle
► 3 ^e cycle du primaire non réussi (2 ans de retard)	Classe de cheminement continu (CC)
► Classe EHDA	Sur recommandation de l'école primaire, un classement sera proposé par la direction selon les services disponibles.

1^{er} cycle

L'élève sera classé, suite aux recommandations de l'école primaire.

2^e cycle

À partir de la 3^e secondaire, la promotion se fera par matière, et ce, dans toutes les disciplines.

Pour être admis au 2^e cycle en formation générale ou en formation générale appliquée, l'élève devra avoir au bilan de son 1^{er} cycle :

- 18 unités sur 36 → en français, mathématique et anglais du 1^{er} cycle
- Pour un minimum de 22 unités sur 36 → dans les autres matières

N.B. L'élève qui échoue cette règle sera classé selon l'un des modèles suivants :

- 14 ans au 30 septembre : Année supplémentaire au 1^{er} cycle (échec de 16 unités dans les matières autres que français, mathématique et anglais)
- 15 ans au 30 septembre : Année supplémentaire au 1^{er} cycle

Le classement en mathématique sera fait en fonction du choix de parcours et des règles de classement de l'école. Nous considérerons la note au sommaire du bulletin de février et le classement sera ajusté avec le résultat au sommaire du dernier bulletin de l'année scolaire pour le 3^e secondaire. Pour le 4^e secondaire, le résultat sera ajusté avec le résultat de mathématique du relevé des apprentissages du ministère (MÉES).

Tous les élèves seront rencontrés en classe par la conseillère d'orientation. Ils auront l'information sur les choix de parcours de mathématique et de science et seront informés des règles de classement de l'école.

Pour toute demande de changement de classement, un formulaire de demande de changement doit être rempli. Ce formulaire est disponible au bureau de la conseillère d'orientation au local D-108.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS QUANT À LA DÉCISION DU CLASSEMENT

1. La décision de passage sera prise par la direction de l'école, en concertation avec les intervenants concernés et en cohérence avec les règles de passage établies par la Commission scolaire des Hautes-Rivières. *Politique déterminant les règles de passage de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.*
2. Le classement final se fait d'abord après les examens de juin, il est révisé après la parution des résultats finaux aux examens du MÉES (Relevé de notes officiel du MÉES).
3. Si votre enfant fait une reprise au mois d'août dans une école d'une autre commission scolaire ou dans une école privée, vous devez nous faire parvenir les résultats avant la rentrée.

RÈGLES POUR LE CHOIX DES COURS

1^{er} cycle

Au secondaire, la formation artistique s'inscrit dans la continuité de celle du primaire. Nous offrons quatre (4) options du domaine des arts à nos élèves du 1^{er} cycle au régulier. Votre enfant devra faire un choix parmi ces options pour les deux prochaines années (sauf exception pour le PÉI).

Choix des options au 2^e cycle

- En 3^e secondaire, les élèves doivent faire un choix parmi les options offertes en arts : arts plastiques, art dramatique, musique ou danse (sauf PÉI).
- En 4^e et 5^e secondaire, nous offrons une grande variété d'options. Nous vous invitons à consulter les différentes descriptions dans les pages qui suivent.

***Remarque importante concernant les exigences du MÉES en sciences :
Les élèves qui souhaitent prendre les options chimie et physique de la 5^e secondaire
doivent obligatoirement prendre l'option en 4^e secondaire « Sciences et technologie
de l'environnement » ou « Sciences de l'environnement », selon le parcours choisi.***

Éléments importants à considérer lors du choix d'option :

Si le nombre d'inscriptions ne permet pas l'ouverture d'un cours optionnel, nous donnons à l'élève l'un de ses choix d'options suivants, selon les places disponibles. Donc, la direction ne peut pas garantir le premier choix d'options.

SANCTION DES ÉTUDES

POUR LES FINISSANTS DE JUIN 2023

Pour obtenir le DES		
Français	6 unités	5 ^e secondaire
Anglais	4 unités	5 ^e secondaire
Histoire	4 unités	4 ^e secondaire
Mathématique	4 unités	4 ^e secondaire
Sciences et technologie	4 unités	4 ^e secondaire
<u>ou</u>	<u>ou</u>	
Application techniques et scientifiques	6 unités	
Arts	2 unités	4 ^e secondaire
Éthique et culture religieuse		
<u>ou</u>	2 unités	5 ^e secondaire
Éducation physique et à la santé		
<u>Total</u>		
54 unités de 4 ^e et 5 ^e secondaire, dont 20 unités de la 5 ^e secondaire		

Conditions générales d'admission au CEGEP

À ce jour :

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires et satisfaire aux conditions particulières du cégep (séquence spécifique de mathématiques et/ou préalables spécifiques).

Conditions d'admission pour une FORMATION PROFESSIONNELLE

L'élève, pour être admissible en formation professionnelle menant à un D.E.P., doit :

- Être titulaire du diplôme d'études secondaires (D.E.S.)

ou

- Être âgé d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année d'inscription ET avoir obtenu les unités de 3^e, de 4^e ou de 5^e secondaire en langue maternelle, langue seconde et mathématique, selon le programme choisi.

ODS - Programme objectif diplôme d'études secondaires

Ce programme vise à offrir un enseignement de 3^e secondaire avec un aménagement particulier des matières répondant aux besoins académiques d'un élève. Ce programme permet aux élèves d'avoir plus de temps d'enseignement dans les matières de base et donne un encadrement ainsi que des mesures d'appuis personnalisés. Le nombre d'élèves est réduit dans ce groupe afin de favoriser la réussite. L'élève pourra poursuivre en 4^e et 5^e secondaire dans le parcours ODS afin d'atteindre les préalables pour l'obtention du diplôme d'études secondaires DES ou les préalables pour l'admission au DEP (Diplôme d'études professionnelles).

Les critères d'admission : Avoir 15 ans minimum au 30 septembre de l'année scolaire en cours.
Avoir réussi les matières de base (français, mathématique et anglais) du premier cycle du secondaire.

PARCOURS DE FORMATION AXÉS SUR L'EMPLOI

FPT – Formation préparatoire au travail

Ce programme offre aux élèves présentant un retard scolaire important un service particulier d'une durée de trois ans menant à un certificat officiel de Formation préparatoire au travail. Cette formation composée de programmes de formation générale et de programmes de formation pratique vise à former les élèves au regard des exigences de la vie en société et du monde du travail.

- Élèves ayant 15 ans minimum au 30 septembre de l'année scolaire en cours.
- Élèves n'ayant pas atteint les objectifs des programmes d'enseignement primaire en langue d'enseignement et en mathématique au bilan des apprentissages à la fin du 3^e cycle du primaire.
- Ce classement doit avoir été inscrit dans le plan d'intervention comme étant le parcours de formation correspondant le mieux aux besoins de l'élève.
- L'élève doit obligatoirement faire des stages à partir de FPT2, à raison de 2 jours par semaine.

FPT-PA – Formation préparatoire au travail / parcours adapté

Ce programme offre aux élèves présentant un retard scolaire important un service particulier d'une durée de trois ans menant à un certificat officiel de Formation préparatoire au travail. Cette formation composée de programmes de formation générale et de programmes de formation pratique vise à former les élèves au regard des exigences de la vie en société et du monde du travail. Ce parcours adapté de formation peut être prolongé jusqu'à 21 ans pour les élèves reconnus handicapés.

- Élèves ayant 15 ans minimum au 30 septembre de l'année scolaire en cours.
- Élèves n'ayant pas atteint les objectifs des programmes d'enseignement primaire en langue d'enseignement et en mathématique au bilan des apprentissages à la fin du 2^e cycle du primaire.
- Ce classement doit avoir été inscrit dans le plan d'intervention comme étant le parcours de formation correspondant le mieux au besoin de l'élève.
- L'élève doit obligatoirement faire des stages à partir de FPT2-PA, à raison de 2 jours par semaine.

ADAPTATION SCOLAIRE 1^{ER} CYCLE DU SECONDAIRE, 1^{ÈRE} ANNÉE

CC - Cheminement particulier continu

L'élève inscrit en adaptation scolaire dans le parcours de cheminement continu éprouve un retard académique marqué d'un minimum de 2 ans par rapport à son groupe d'âge. Après son passage en cheminement continu, il pourrait être dirigé vers un programme de formation à l'emploi.

CEA – Classe d'enseignement adapté

La classe d'enseignement adapté répondra aux besoins des élèves qui ont un retard important au niveau des apprentissages. L'élève sera dans une classe à effectif réduit et recevra un enseignement adapté à son niveau d'apprentissage. Après son passage dans ce programme, il pourra être dirigé dans un programme de cheminement continu ou dans un programme de formation préparatoire à l'emploi selon son âge.

TSA et PFAE-TSA - Classe de développement

Votre enfant fréquentera une classe spécialisée pour trouble du spectre de l'autisme. Tout au long de son parcours scolaire, il recevra un enseignement adapté à son niveau académique, en plus de vivre des ateliers sur le développement des habiletés sociales.

Service Le Phare

Le Phare est un service temporaire prévu pour un maximum de 2 ans pour les élèves ayant un TSA (trouble du spectre de l'autisme). Ces élèves sont admis au service suite à une étude de cas en comité de classement SCAS et de la CSSDHR lorsque des enjeux psychosociaux ne leur permettent pas d'être scolarisés dans une classe d'adaptation scolaire régulière. Le nombre d'élèves fréquentant le service est de maximum 4 à la fois. Le but du service Phare est de permettre la scolarisation de l'élève en tenant compte de ses défis actuels.

SERVICE DE FRANCISATION – ILSS

Le service centralisé de francisation de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot a pour objectif de répondre au besoin d'accueil et d'intégration de la population immigrante d'âge secondaire du secteur. Les élèves qui bénéficient de ce service y développent à la fois leur maîtrise de la langue française et leur compréhension de la société d'accueil. Au gré de la progression de l'élève, celui-ci intègre graduellement ses cours réguliers et entame son parcours au secondaire, tout en bénéficiant du soutien du service ILSS afin de l'épauler dans cette transition. Finalement, lorsqu'il est prêt, l'élève poursuit ses apprentissages, en français, en compagnie des autres élèves de son âge.

**Centre
de services scolaire
des Hautes-Rivières**

Québec



LISTE DES OPTIONS 2023-2024



LISTE DES OPTIONS 2023-2024

Options à 4 périodes :

ACTIVITÉS SPORTIVES

OBJECTIF

Consolider et développer au maximum, par des apprentissages systématiques, les habiletés techniques de l'élève. Développer ses connaissances théoriques et pratiques en fonction des stratégies de jeu des sports collectifs et individuels. L'élève devra être capable de performance dans diverses activités sportives telles que les sports suivants : volleyball, badminton, natation et jeux collectifs.

PRÉALABLES

Avoir réussi le cours d'éducation physique de l'année en cours.

OUVERTURE SUR LE MONDE

Le cours a pour objectif principal d'intéresser l'élève à tout ce qui touche la géographie et l'histoire du monde contemporain (20e siècle). Les sujets traités sont : la carte du monde, la démographie, les deux Grandes Guerres mondiales, les États-Unis et le tourisme dans le monde.

ART DRAMATIQUE

Dans le cadre du cours optionnel d'art dramatique les élèves se familiariseront avec les techniques théâtrales. À travers le jeu, les techniques scéniques et la scénographie (confection de décor, costumes...) ils créeront, interpréteront et présenteront des pièces de styles variés. Que ce soit pour être derrière la scène ou sur la scène, les élèves pourront explorer les différents métiers du théâtre.

ARTS PLASTIQUES

L'arts plastiques est une option dynamique où l'élève apprend à stimuler sa créativité et son regard critique. L'élève développe son imaginaire pour produire des œuvres à l'aide de différents médias et techniques. De plus, il apprend à construire son esprit d'analyse en découvrant des œuvres d'art et des objets du patrimoine artistique mondial.

En arts plastiques l'élève pourra :

- Créer, tout en prenant des risques
- Exprimer ses idées et échanger des points de vue
- Explorer différentes techniques et médiums
- S'engager et persévérer dans le travail créateur
- Participer aux événements tels : vernissages, expositions, artistes invités et visites de musées;

DANSE

L'option danse permet de s'initier à la danse dans une ambiance chaleureuse et un studio des plus sophistiqués.

La danse développe chez l'élève : la maîtrise de son corps, l'esprit d'équipe, la discipline, la créativité et le sens du rythme.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Amener l'élève à créer, à interpréter ses propres danses et à apprécier les danses des autres élèves et œuvres professionnelles.

MUSIQUE

Faire vivre à l'élève des expériences musicales multiples dans le but de favoriser une bonne compréhension de la musique.

MULTIMÉDIA

Ce cours permettra aux élèves de se familiariser avec les possibilités offertes par le multimédia. Transformation d'image, montage sonore, montage vidéo, création d'affiche, création d'un site internet et création d'animation. Pour ce cours, nous utiliserons des logiciels tels : Photoshop, Adobe première, Flash, Dreamweaver, Audacity ...

INITIATION À L'ESPAGNOL

Le cours d'initiation à l'espagnol s'adresse à des élèves curieux et intéressés à apprendre une nouvelle langue, mais ne possédant aucune connaissance préalable en espagnol. L'objectif de ce cours est d'acquérir des compétences de base en espagnol afin de se faire comprendre dans des situations courantes. Seront aussi à l'étude quelques éléments culturels, tels que des informations sur les communautés latines (rites et coutumes), les pays ainsi que les villes où l'on parle l'espagnol. De plus, les élèves auront la chance d'apprendre quelques expressions d'usage courant qui permettront de rendre plus facile la communication orale dans des situations simples. Bref, choisir le cours d'initiation à l'espagnol, c'est découvrir un monde fascinant et apprendre tout en s'amusant.

SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT (STE)

Ce cours s'adresse à l'élève qui veut parfaire sa connaissance en sciences et répondre aux préalables de certains programmes d'études collégiales. Ce cours est un préalable obligatoire pour les cours de chimie et de physique de la 5e secondaire. Ce cours enrichi permet l'intégration des notions vues en sciences et technologie et propose des thèmes comme les réactions chimiques et nucléaires, les forces, la génétique et la synthèse des protéines et l'empreinte écologique.

PRÉALABLES

1. Avoir réussi le cours **Sciences et technologie** (055306) ou Application technologiques et scientifiques (057306). Une note supérieure à 70% à un de ces 2 cours facilite la réussite.

SCIENCES GÉNÉRALES

Ce cours convient à l'élève qui veut parfaire ses connaissances en sciences générales où les thèmes abordés sont variés. De l'étude du vivant aux manipulations en laboratoire, en passant par l'évolution de la science, une multitude d'activités d'apprentissage sont proposées.

COMPÉTENCES

Ce programme permettra l'intégration des acquis antérieurs dans l'étude des sciences actuelles. Il propose l'acquisition des concepts grâce à la méthode scientifique, la synthèse et la méthode expérimentale tout en développant un esprit critique et une ouverture sur l'histoire des sciences. Nous étudierons, entre autres, l'évolution des populations, la biotechnologie, la génétique, la microbiologie ainsi que les différentes techniques de laboratoire.

PRÉALABLES

Avoir réussi le cours « **Sciences et technologie** » (055444) **OU** avoir réussi le cours « **Applications technologiques et scientifiques** » (057416)

CHIMIE

Nous étudions les gaz et leurs applications, les transferts d'énergie et les facteurs qui influencent la vitesse de réaction dans les réactions chimiques ainsi que les facteurs qui influencent les états d'équilibre. Ce cours s'adresse aux élèves qui entrevoient la poursuite d'études en sciences ou dans certains programmes de l'enseignement professionnel et à ceux qui désirent tout simplement parfaire les habiletés, compétences et connaissances liées à l'étude des réactions chimiques. Ce cours est exigé en sciences de la nature et dans plusieurs techniques biologiques et physiques.

PRÉALABLES

1. La réussite de **Sciences et technologie** (ST) 055444 **ET** **Sciences et technologie de l'environnement** (STE) 058404 **OU** la réussite de **Applications technologiques et scientifiques** (ATS) 057416 **ET** **Sciences de l'environnement** (SE) 058402. **La réussite est plus difficile pour les élèves qui ont une note entre 60% et 70% en STE ou en SE.**
2. La réussite des mathématiques : CST (063414) ou SN (065426).

PHYSIQUE

Ce programme s'articule autour de la pratique de la méthode scientifique et du mode de pensée inductif. Il propose une investigation de phénomènes de la nature et de la technologie liés à l'optique et au mouvement. Nous étudions des comportements de la lumière, la description et l'explication de certains mouvements ainsi que des notions d'énergie et de transferts d'énergie.

Ce cours s'adresse aux élèves qui entrevoient la poursuite d'études en sciences ou dans certains programmes de l'enseignement professionnel et à ceux qui désirent tout simplement parfaire les habiletés, les attitudes et les connaissances liées à l'étude des propriétés physiques de la matière. Ce cours est exigé en sciences de la nature et dans plusieurs techniques.

PRÉALABLES :

1. La réussite de **Sciences et technologie** (ST) 055444 **ET** **Sciences et technologie de l'environnement** (STE) 058404
OU la réussite de **Applications technologiques et scientifiques** (ATS) 057416 **ET** **Sciences de l'environnement** (SE) 058402. **La réussite est plus difficile pour les élèves qui ont une note entre 60% et 70% en STE ou en SE**
2. La réussite des mathématiques **Sciences naturelles** (SN) 065426

Programme PEI-5 :

ESPAGNOL PEI-5

Dans le cadre de son programme d'études intermédiaires, le cours d'espagnol est un cours obligatoire en 2e et 3e secondaire. Il est offert aux élèves en 5e secondaire qui choisiront la voie générale. Ce cours permettra aux élèves de développer les quatre compétences linguistiques nécessaires à la maîtrise de la langue soit : compréhension orale, lecture de texte et rédaction. Ce cours est également axé sur la culture espagnole et sur la civilisation latino-américaine.

**Centre
de services scolaire
des Hautes-Rivières**

Québec



RÉPARTITION DES MATIÈRES 2023-2024



RÉPARTITION DES MATIÈRES  1^{er} secondaire régulier			PROFIL RÉGULIER	Niveaux académiques du primaire non réussis (2 ans de retard et plus au primaire) CC
COURS OBLIGATOIRES	FRANÇAIS	132108	8	8
	MATHÉMATIQUE	063126	6	8
	ANGLAIS	134104	4	4
	ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	043102	2	2
	HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ	087103	3	2
	GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE	095103	3	2
	SCIENCES ET TECHNOLOGIE	055104	4	4
	ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE	069102	2	2
OPTIONS ARTS (obligatoire)	☒ Parmi les options suivantes, veuillez inscrire vos choix par ordre de priorité (1-2-3-4...)		PROFIL RÉGULIER	Niveaux académiques du CC
	ART DRAMATIQUE	4 PÉRIODES 170104		X
	ARTS PLASTIQUES	4 PÉRIODES 168104		4
	DANSE	4 PÉRIODES 172104		X
	MUSIQUE	4 PÉRIODES 169104		X

RÉPARTITION DES MATIÈRES  1^{er} secondaire PEI			Profil PEI
COURS OBLIGATOIRES	FRANÇAIS	132108	8
	MATHÉMATIQUE	063126	6
	ANGLAIS	134104	4
	ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	043102	2
	HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ	087103	3
	GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE	095103	3
	SCIENCES ET TECHNOLOGIE	055104	4
	ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE	069102	2
	ARTS PLASTIQUES	168104	2
OPTIONS ARTS (obligatoire)	☒ Parmi les options suivantes, veuillez inscrire vos choix par ordre de priorité (1-2)		
	ART DRAMATIQUE	2 PÉRIODES 170104	
	MUSIQUE	2 PÉRIODES 169104	

 RÉPARTITION DES MATIÈRES 2^e secondaire régulier			PROFIL RÉGULIER
COURS OBLIGATOIRES	FRANÇAIS	132208	8
	MATHÉMATIQUE	063226	6
	ANGLAIS	134204	4
	ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	043202	2
	HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ	087213	3
	GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE	095203	3
	SCIENCE ET TECHNOLOGIE	055204	4
	ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE	069202	2
POURSUITE DE L'OPTION COMMENCÉE EN 1^{re} SECONDAIRE			
OPTIONS ARTS (obligatoire)	ART DRAMATIQUE 4 PÉRIODES	170204	X
	ARTS PLASTIQUES 4 PÉRIODES	168204	X
	DANSE 4 PÉRIODES	172204	X
	MUSIQUE 4 PÉRIODES	169204	X

 RÉPARTITION DES MATIÈRES 2^e secondaire PEI			PROFIL PEI
COURS OBLIGATOIRES	FRANÇAIS	132208	8
	MATHÉMATIQUE	063226	6
	ANGLAIS	134204	4
	ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	043202	2
	HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ	087213	3
	GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE	095203	2
	SCIENCE ET TECHNOLOGIE	055204	3
	ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE	069202	2
	ESPAGNOL	141242	2
OPTIONS ARTS (obligatoire)	☒ Parmi les 3 options suivantes, veuillez inscrire vos choix par ordre de priorité (1-2-3...)		PROFIL PEI
	ART DRAMATIQUE 4 PÉRIODES	170204	
	ARTS PLASTIQUES 4 PÉRIODES	168204	
	MUSIQUE 4 PÉRIODES	169204	

RÉPARTITION DES MATIÈRES  3^e secondaire régulier et ODS			FORMATI ON GÉNÉRA LE	FORMATI ON GÉNÉRA LE APPLIQU ÉE	ODS
COURS OBLIGATOIRES	FRANÇAIS	132308	8	8	8
	MATHÉMATIQUE	063306	6	6	8
	ANGLAIS	134304	4	4	6
	SCIENCE ET TECHNOLOGIE	055306	6	X	6
	APPLICATIONS TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES	057306	X	6	X
	HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA	085304	4	4	X
	ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	043304	4	4	4
	MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL		X	X	2
OPTIONS ARTS (Obligatoire)	☒ Parmi les 4 options suivantes, veuillez inscrire vos choix par ordre de priorité (1-2-3-4...)		FORMATI ON GÉNÉRA LE	FORMATI ON GÉNÉRA LE APPLIQU ÉE	ODS (2 périodes)
	ART DRAMATIQUE	4 PÉRIODES 170304 (ODS : 170402)			
	ARTS PLASTIQUES	4 PÉRIODES 168304 (ODS : 168402)			
	DANSE	4 PÉRIODES 172304 (ODS : 172402)			
	MUSIQUE	4 PÉRIODES 169304 (ODS : 169402)			

RÉPARTITION DES MATIÈRES  3^e secondaire PEI			PROFIL PEI
COURS OBLIGATOIRES	FRANÇAIS	132308	6
	MATHÉMATIQUE	063306	6
	ANGLAIS	134304	4
	SCIENCE ET TECHNOLOGIE	055306	6
	ESPAGNOL	141404	4
	HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA	085304	4
	ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	043302	2
OPTIONS ARTS (obligatoire)	☒ Parmi les 3 options suivantes, veuillez inscrire vos choix par ordre de priorité (1-2-3)		
	ART DRAMATIQUE	4 PÉRIODES 170304	
	ARTS PLASTIQUES	4 PÉRIODES 168304	
	MUSIQUE	4 PÉRIODES 169304	

RÉPARTITION DES MATIÈRES  4^e secondaire régulier et ODS				FORMATIO N GÉNÉRALE	FORMATION GÉNÉRALE APPLIQUÉE	ODS
COURS OBLIGATOIRES		FRANÇAIS	132406	6	6	8
		HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA	085404 (ODS : 085304)	4	4	4
		ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	043402	2	2	X
		ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE	069404	4	4	X
		ANGLAIS	134404	4	4	8
		SCIENCE ET TECHNOLOGIE	055444	4	X	4
		APPLICATIONS TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES	057416	X	6	X
	CHOIX MATHÉMATIQUES	CLASSEMENT DE L'ÉCOLE → NOTEZ QUE LA RECOMMANDATION DE CLASSEMENT A ÉTÉ FAITE EN FONCTION DES CAPACITÉS DE VOTRE ENFANT. POUR TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT DE CLASSEMENT, VEUILLEZ COMPLÉTER LE FORMULAIRE À CET EFFET DISPONIBLE AU BUREAU DU CONSEILLER D'ORIENTATION DE VOTRE ÉCOLE.				
		CULTURE : SOCIÉTÉ ET TECHNIQUE (CST)	063414/ 065442	6	6	8
		TECHNICO-SCIENCES (TS)	064406	6	6	X
		SCIENCES NATURELLES (SN)	065426	6	6	X
		MATHÉMATIQUE 3 ^e SECONDAIRE (REPRISE)	063306	6	X	X
OPTIONS	☒ Parmi les options suivantes, veuillez inscrire les choix par ordre de priorité (1-2-3-4-5...)			FORMATIO N GÉNÉRALE	FORMATION GÉNÉRALE APPLIQUÉE	ODS
	ACTIVITÉS SPORTIVES	4 PÉRIODES	046444		X	
	ART DRAMATIQUE (PROGRAMME LOCAL)	4 PÉRIODES	170454		X	
	ARTS PLASTIQUES (PROGRAMME LOCAL)	4 PÉRIODES	180444		X	
	DANSE (PROGRAMME LOCAL)	4 PÉRIODES	174444		X	
	MUSIQUE (PROGRAMME LOCAL)	4 PÉRIODES	165464		X	
	OUVERTURE SUR LE MONDE	4 PÉRIODES	092544		X	X
	PROJET PERSONNEL D'ORIENTATION (PPO)	2 PÉRIODES	106462	X		X
	SCIENCE ET ENVIRONNEMENT (70% EN SC. DE SEC. 3)	2 PÉRIODES	058402	X		X
	SCIENCE ET TECHNOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT (STE)	4 PÉRIODES	058404		X	X
OPTIONS ARTS	☒ Parmi les 4 options suivantes, veuillez inscrire vos choix par ordre de priorité (1-2-3-4...)					
	ART DRAMATIQUE	2 PÉRIODES	170402			X
	ARTS PLASTIQUES	2 PÉRIODES	168402			X
	DANSE	2 PÉRIODES	172402			X
	MUSIQUE	2 PÉRIODES	169402			X

RÉPARTITION DES MATIÈRES  4^e secondaire PEI				PEI GÉNÉRALE	PEI SCIENCES
COURS OBLIGATOIRES		FRANÇAIS	132406	6	6
		HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA	085404	4	4
		ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	043402	2	2
		ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE	069404	4	4
		ANGLAIS	134404	4	4
		SCIENCE ET TECHNOLOGIE	055444	4	4
	CHOIX MATHÉMATIQUES	CLASSEMENT DE L'ÉCOLE. NOTEZ QUE LA RECOMMANDATION DE CLASSEMENT A ÉTÉ FAITE EN FONCTION DES CAPACITÉS DE VOTRE ENFANT. POUR TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT DE CLASSEMENT, VEUILLEZ COMPLÉTER LE FORMULAIRE À CET EFFET DISPONIBLE AU BUREAU DU CONSEILLER D'ORIENTATION DE VOTRE ÉCOLE.			
		CULTURE, SOCIÉTÉ ET TECHNIQUE (CST)	063414/ 065442	6	X
		SCIENCES NATURELLES (SN)	065426	6	6
		TECHNICO-SCIENCES (TS)	064406	6	6
OPTIONS	Les élèves du PÉI qui désirent suivre une voie scientifique en 5 ^e secondaire doivent obligatoirement choisir le profil PEI sciences. Si l'élève choisit le profil PEI général, il a le choix entre les 2 options. Veuillez inscrire vos choix par priorité (1 et 2).				
	OUVERTURE SUR LE MONDE	4 PÉRIODES	092544		X
	SCIENCE ET TECHNOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT (STE)	4 PÉRIODES	058404		4
OPTIONS ARTS (obligatoire)	☒ Parmi les 3 options suivantes, veuillez inscrire vos choix par ordre de priorité (1-2-3)				
	ART DRAMATIQUE	2 PÉRIODES	170402		
	ARTS PLASTIQUES	2 PÉRIODES	168402		
	MUSIQUE	2 PÉRIODES	169402		

 RÉPARTITION DES MATIÈRES 5^e secondaire régulier et ODS				FORMATION GÉNÉRALE	VOIE SCIENTIFIQUE	ODS
COURS OBLIGATOIRES		FRANÇAIS	132506	6	6	8
		MONDE CONTEMPORAIN	092502	2	2	X
		ÉDUCATION financière	102522	2	2	X
		ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	043502	2	2	2
		ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE	069502	2	2	2
		ANGLAIS	134504	4	4	8
		HISTOIRE	085404	X	X	4
	CHOIX MATHÉMATIQUES	CLASSEMENT DE L'ÉCOLE. NOTEZ QUE LA RECOMMANDATION DE CLASSEMENT A ÉTÉ FAITE EN FONCTION DES CAPACITÉS DE VOTRE ENFANT. POUR TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT DE CLASSEMENT, VEUILLEZ COMPLÉTER LE FORMULAIRE À CET EFFET DISPONIBLE AU BUREAU DU CONSEILLER D'ORIENTATION DE VOTRE ÉCOLE. * CONDITIONNEL À UNE ÉTUDE DE DOSSIER POUR S'ASSURER QUE L'ÉLÈVE RÉPOND AUX CRITÈRES DE LA SANCTION DES ÉTUDES.				
		CULTURE, SOCIÉTÉ ET TECHNIQUE (CST)	5 ^E SEC. 063504/ 067562	6	X	
		TECHNICO-SCIENCES (TS)	5 ^E SEC. 064506	6	6	
		SCIENCES NATURELLES (SN) *	5 ^E SEC. 065506	6	6	
		CULTURE, SOCIÉTÉ ET TECHNIQUE (CST)	4 ^E SEC. 063414/ 065442	6	X	
		SCIENCES NATURELLES (SN)	4 ^E SEC. 065426	6	X	X
		MATHÉMATIQUE	3 ^E SEC. 063306	6	X	x
OPTIONS	☒ Les élèves inscrits en formation générale doivent choisir dans l'ordre de préférence 5 options (1-2-3-4-5...). ☒ En principe, les élèves auront 2 options à leur horaire, sauf en cas de reprise de cours obligatoires pour la sanction. Notez que dans la voie générale, l'élève ne peut pas prendre chimie ET physique, pour ce faire l'élève doit être inscrit en voie scientifique et avoir réussi l'option STE ou SE de 4 ^e sec.					
	ACTIVITÉS SPORTIVES	4 PÉRIODES	046544		X	
	ART DRAMATIQUE (PROGRAMME LOCAL)	4 PÉRIODES	170544		X	
	ARTS PLASTIQUES (PROGRAMME LOCAL)	4 PÉRIODES	180544		X	
	DANSE (PROGRAMME LOCAL)	4 PÉRIODES	174544		X	
	CHIMIE	4 PÉRIODES	051504		4	x
	MULTIMÉDIA	4 PÉRIODES	112554		X	
	MUSIQUE (PROGRAMME LOCAL)	4 PÉRIODES	165544		X	
	OUVERTURE SUR LE MONDE	4 PÉRIODES	092544		X	
	PHYSIQUE	4 PÉRIODES	053504		4	x
	SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT (STE)	4 PÉRIODES	058404		X	
	SCIENCES GÉNÉRALES	4 PÉRIODES	055514		X	
	INITIATION À L'ESPAGNOL	4 PÉRIODES	141504		X	
	☒ Parmi les 4 options suivantes, veuillez inscrire vos choix par ordre de priorité (1-2-3-4...)					
OPTIONS ARTS (obligatoire)	ART DRAMATIQUE	4 PÉRIODES (170554)	170502 / 170552			
	ARTS PLASTIQUES	4 PÉRIODES (168444) OU (168554)	168402/ 168552 OU 168502 / 168552			
	DANSE	4 PÉRIODES (174554)	172502 / 174542			
	MUSIQUE	4 PÉRIODES (169554)	169502 / 169552			

RÉPARTITION DES MATIÈRES



FPT 1-2-3

COURS OBLIGATOIRES	FPT 1 (Horaire 5 jours)	FPT 2 (Horaire 5 jours)	FPT 3 (Horaire 5 jours)
ANGLAIS	1	1	X
AUTONOMIE ET PARTICIPATION SOCIALE	2	2	1
ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	1	1	1
EXPÉRIMENTATIONS TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES	2	X	X
FRANÇAIS	4	3	2
INSERTION PROFESSIONNELLE (STAGE)	X	8	12
MATHÉMATIQUE	4	2	2
PRÉPARATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	2	2	1
SCIENCES HUMAINES	1	1	1
SENSIBILISATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	3	X	X

RÉPARTITION DES MATIÈRES



FPT-PA

COURS OBLIGATOIRES	PA 1 (Horaire 5 jours)	PA 2 (Horaire 5 jours)	PA 3 (Horaire 5 jours)
ANGLAIS	1	1	X
AUTONOMIE ET PARTICIPATION SOCIALE	2	2	2
ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	2	2	1
EXPÉRIMENTATIONS TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES	2	X	X
FRANÇAIS	3	2	2
INSERTION PROFESSIONNELLE (STAGE)	X	8	12
MATHÉMATIQUE	3	3	1
PRÉPARATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	1	1	1
SCIENCES HUMAINES	1	1	1
SENSIBILISATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	5	X	X

RÉPARTITION DES MATIÈRES



CC 1-2-3

COURS OBLIGATOIRES	Groupe d'apprentissage progressif Niveaux académiques du primaire non réussis
	CC ans 1, 2 et 3 (Horaire 9 jours)
FRANÇAIS	8
MATHÉMATIQUE	8
ANGLAIS RÉGULIER	4
ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	4
HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ	2
GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE	2
SCIENCE ET TECHNOLOGIE	4
ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE	2
ARTS PLASTIQUES	2

RÉPARTITION DES MATIÈRES



CEA

COURS OBLIGATOIRES	Groupe d'apprentissage progressif Niveaux académiques du primaire non réussis
	CEA ans 1, 2 et 3 (Horaire 9 jours)
FRANÇAIS	8
MATHÉMATIQUE	8
ANGLAIS	2
ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	5
HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ	2
GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE	1
SCIENCE ET TECHNOLOGIE	2
ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE	2
ARTS PLASTIQUES	2
PROJET PERSONNEL	4

RÉPARTITION DES MATIÈRES



TSA

COURS OBLIGATOIRES	TSA (Horaire 9 jours)
FRANÇAIS	8
MATHÉMATIQUE	8
ANGLAIS	4
ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	2
HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ	2
GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE	2
SCIENCE ET TECHNOLOGIE	4
ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE	2
ARTS PLASTIQUES	4

RÉPARTITION DES MATIÈRES



PFAE-TSA

COURS OBLIGATOIRES	PFAE-TSA 1 (Horaire 5 jours)	PFAE-TSA 2 (Horaire 5 jours)	PFAE-TSA 3 (Horaire 5 jours)
FRANÇAIS	3	2	2
MATHÉMATIQUE	3	3	1
ANGLAIS	1	1	X
ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	2	2	1
AUTONOMIE ET PARTICIPATION SOCIALE	2	2	2
EXPÉRIMENTATIONS TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES	2	X	X
PRÉPARATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	1	1	1
SCIENCES HUMAINES	1	1	1
SENSIBILISATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	5	X	X
INSERTION PROFESSIONNELLE (STAGE)	X	8	12